



# REGLEMENT FESTIVAL U13 PITCH

## EDITION 2023\_2024

Version 1



### Article 1 : titre de l'opération

le **Festival U13 Pitch départemental** pour la saison 2023 / 2024 est réservé aux licencié(e)s :

- U12 filles et garçons.
- U13 filles et garçons.
- U11 filles ou garçons (dans la limite de trois maximum) ainsi qu'un nombre illimité de U14 filles.

À noter qu'aucune dérogation ne sera accordée aux clubs et que **le nombre de joueurs(es) par équipe est de 12 maximum**.

### Article 2 : inscriptions

les inscriptions se font par les clubs par l'intermédiaire du F.A.L jusqu'au **vendredi 29 septembre 2023** et sont gratuites. À noter que seulement une équipe par club, entente ou groupement est autorisée à participer à l'édition 2023/2024.

P.S. : un festival U13 Parallèle est proposé pour permettre aux équipes 2 et 3 et 4, aux équipes 1 ne souhaitant pas s'engager sur le festival U13 Pitch ainsi qu'aux équipes éliminées lors des tours de qualification de jouer sur les dates concernées.

### Article 3 : système de l'épreuve

**Premier tour qualificatif** : les équipes engagées participeront au premier tour le **SAMEDI 21 OCTOBRE 2023** selon le tirage au sort effectué par les membres de la commission Foot Animation. L'organisation proposée sera la suivante :

- 30 équipes engagées (6 poules de 5 équipes).
- Le rendez-vous des équipes est fixé à **14h00** pour un début de plateau à **14h30**.
- A la suite de ce premier tour qualificatif, 20 équipes seront conservées (**3 premiers de chaque poule + 2 meilleurs 4ème qualifiés**).

**Deuxième tour qualificatif** : les équipes qualifiées, suite au premier tour, participeront le **SAMEDI 10 FEVRIER 2024** au second tour de qualification. L'organisation proposée sera la suivante :

- 20 équipes qualifiées (4 poules de 5 équipes).
- Le rendez-vous des équipes est fixé à **14h00** pour un début de plateau à **14h30**.
- A la suite de ce second tour qualificatif, 16 équipes seront conservées (**1 équipe éliminée par poule**).

**Finale départementale** : les équipes qualifiées du second tour participeront le **SAMEDI 6 AVRIL 2024** à la phase finale du festival U13 Pitch départemental. Celles-ci seront classées selon les critères suivants :

- Mise en place de la formule dite « Échiquier ».

- Mise en place des défis techniques.
- Mise en place d'un quiz éducatif (règles de vie et règles du jeu).

## Article 4 : déroulement de l'épreuve

### **Premier & Deuxième tour qualificatif :**

- Mise en place du défi technique « jonglerie » qui permettra de départager deux équipes en cas d'égalité au classement.
- **2 rencontres de 2x15 minutes, 3 rencontres de 20 minutes ou 4 rencontres de 15 minutes** selon les règlements de la F.F.F du football à 8 pour la catégorie U13.
- **Dans chaque poule, le classement sera établi comme suit :**
  - Victoire = 4 points.
  - Nul = 2 points.
  - Défaite = 1 point.
  - Forfait ou pénalité = 0 point.
- En cas d'égalité pour l'attribution de la quatrième place qualificative d'une poule entre plusieurs équipes, il sera tenu compte :
  - Premier critère : résultat du défi technique « jonglerie ».
  - Second critère : résultat du match joué entre les deux équipes.
  - Troisième critère : meilleure différence de buts sur l'ensemble des rencontres.
  - Quatrième critère : plus grand nombre de buts marqués.
  - Cinquième critère : tirage au sort.

**Finale départementale** : l'organisation de cette journée sera communiquée prochainement par la Commission Foot Animation & Foot des Jeunes.

## Article 5 : annexe

### **Premier & Deuxième tour qualificatif :**

**Défi technique de la jonglerie** : cette épreuve se déroulera avant le début des rencontres. L'organisation devra être la suivante :

- Chaque joueur aura 3 essais et devra tenter de comptabiliser 50 contacts de son pied fort.
- Le ballon devra être levé au pied.
- aucune surface de rattrapage ne doit être tolérée.
- L'éducateur A devra comptabiliser les joueurs de l'équipe B et inversement.
- Seuls les 8 meilleurs résultats d'une équipe seront conservés et additionnés pour donner un total sur 400.

**Finale départementale** : l'organisation des épreuves (défis techniques « conduite de balle » et « jonglerie » + quizz éducatif) pour cette journée seront communiquées prochainement par la Commission Foot Animation & Foot des Jeunes.